



BORDEREAU de VERSEMENT - TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

Solde de 13% affecté aux établissements de formations technologiques et professionnelles
Décret n°2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

❖ **Entreprise :**

Nom / Raison sociale de l'entreprise :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

N° SIRET :

Code NAF :

❖ **Personne chargée du versement :**

M ou Mme :

Fonction :

Téléphone (ligne directe) :

Adresse mail :

Montant de la taxe d'apprentissage de 13% versé pour un montant de :€

Par chèque n° Banque :
Libellé à l'ordre de l'Agent comptable du lycée Hyacinthe BASTARAUD.

Par virement bancaire, en date du :

TRESOR PUBLIC				
Titulaire du compte : LYCEE DE MARIE-GALANTE LPO AGENT COMPTABLE				
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RICE	Domiciliation
10071	97100	00001000928	58	TPBASSETERRE
IBAN : 1007 1971 0000 0010 0092 858				
BIC : TRPUFRP1				

Nous vous remercions par avance de nous renvoyer ce document à l'adresse suivante : ce.9711012y@ac-guadeloupe.fr (secrétariat) ou intendant.9711012y@ac-guadeloupe.fr (gestion)

Un reçu libératoire vous sera communiqué dès réception.